

parfaite et instantanée au sanctuaire de Lourdes. D'un côté, le Seigneur nous montrait que, sur la terre même confiée au domaine de sa Très Sainte Mère, il peut opérer des miracles par l'intercession d'un de ses serviteurs. D'un autre côté, il nous rappelait que dans ces cas aussi, il faut supposer l'intervention de celle que les Saints Pères ont saluée du nom de "mediatrix mediatorum omnium". L'éminent orateur avait donc ainsi raison de déposer la première fleur de la reconnaissance au pied du trône de Dieu et aux pieds de la Vierge.

Nous n'entendons pas relever les fleurs qui font allusion aux vertus de la Pucelle d'Orléans, mais nous ne voulons toutefois pas omettre de déclarer que nous reconnaissons nous-même que Jeanne d'Arc doit être couronnée d'innombrables fleurs, car ses vertus furent innombrables. Nous reconnaissons également que les fleurs qui doivent orner la tête de Jeanne d'Arc doivent être de premier choix, parce que ses vertus ont brillé d'un éclat incomparable.

Mais pour en venir à ce qui concerne plus directement la cause de la canonisation, nous avouons qu'elle nous a plu, la fleur de la commémoration des magnifiques éloges que les anciens papes et les papes récents ont décernés à Jeanne, les uns en s'étonnant que le procès de canonisation n'ait pas été introduit plus tôt, les autres, comme nos prédécesseurs immédiats, en se montrant disposés à faire tout ce qui était en leur pouvoir afin de hâter ce procès. Nous aimons à avouer ici que le désir d'imiter l'exemple de ces pontifes si illustres redouble notre volonté déjà bien arrêtée de hâter la délivrance à Jeanne d'Arc de la couronne qui la proclamera sainte.

Mgr l'évêque d'Orléans, dans un transport d'affection plus que d'imagination, croyons-nous, a dit que l'histoire nous appellera le pape de Jeanne d'Arc. Il est évident qu'il faisait allusion à la canonisation de la Pucelle. Il ne pouvait, en effet, oublier d'avoir déjà célébré la mémoire de plusieurs autres pa-